

Novembre 2019

ABENDROT INFO

N° 64



NOUS CO-DÉCIDONS

L'Assemblée des
Délégués se réunit
à Bâle

Page 6

NOUS INAUGURONS

Deux nouveaux immeubles
pour l'Erlenmatt Est
[photo]

Page 8

NOUS GRANDISSONS

Nous avons trouvé
l'homme qui (nous)
vaut 2 milliards

Page 13

Deutsche Version:
Drehen Sie bitte
das Heft.

ÉDITEUR

Fondation Abendrot | Güterstrasse 133 | Case postale | 4002 Bâle
stiftung@abendrot.ch | www.abendrot.ch

RÉDACTION ET RÉALISATION

Weissgrund AG, www.weissgrund.ch

PHOTOGRAPHIE

Stefan Maurer (couverture, p. 8/9) | Claude Giger (p. 6/7)
Vanessa Püntener (p. 10) | Martin Zeller (p. 16)

IMPRESSION

Stuedler Press AG | 4020 Bâle | www.stuedlerpress.ch

PAPIER

Z-Offset | papier mix FSC

TIRAGE

12 000 exemplaires

Novembre 2019

SOMMAIRE

Éditorial	4
À noter / Bon à savoir	5
Assemblée des Délégués: rester pionnière	6
Inauguration à l'Erlenmatt par une joyeuse fête de riverains	8
Nouveaux ateliers sous les toits à Winterthur	10
La durabilité au travers de sociétés de placement	11
Prévoyance professionnelle: comment sera-t-elle réformée?	12
L'homme qui [nous] vaut 2 milliards	13
Révision du règlement des prestations	14

PROGRESSER DANS L'AUTONOMIE ET LA SOLIDARITÉ

Le système du deuxième pilier a des points faibles. Dès la mise en place du régime obligatoire en 1985, certains milieux de gauche voulaient boycotter la nouvelle loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). Mais il y avait aussi des groupes engagés désireux de corriger autant que possible les faiblesses de la loi. Certains d'entre eux créèrent à cet effet la Fondation Abendrot, qui allait exercer un rôle pionnier: elle mit en place une rente de veuf – la loi ne prévoyait alors que des rentes de veuve – et des rentes pour les couples non mariés. De plus, Abendrot accorda d'emblée l'intégralité des prestations de libre passage en cas de changement d'emploi, ce qui va de soi aujourd'hui.

Naturellement, la Fondation Abendrot n'est pas parvenue non plus à compenser toutes les erreurs de la LPP, ni à prévoir toutes les évolutions. La LPP est aujourd'hui vétuste et ne répond que dans une moindre mesure aux exigences d'un marché du travail flexible et de biographies professionnelles très variées.

Ce sont précisément ceux qui gagnent le moins ou qui exercent plusieurs métiers qui tombent au travers du filet du deuxième pilier. D'un autre côté, procéder à des adaptations de la loi est difficile.

Le taux de conversion qu'elle fixe et qu'il n'est plus possible de financer contribue au blocage de la situation. Sur la question de

savoir comment amortir l'inévitable réduction du niveau de rente garanti par la loi de manière socialement compatible et acceptée par une majorité, les esprits divergent. Pendant que nous attendons des éclaircissements, Abendrot recherche avec des entreprises intéressées des moyens de maintenir le mieux possible le niveau des rentes, malgré la réduction progressive du taux de conversion à 5,6 %.

C'est cet engagement qui fait vivre le deuxième pilier. La LPP en effet, pour en citer un aspect positif, prévoit des structures démocratiques: les institutions sont dirigées sur une base paritaire par les employés et les employeurs. En fin de compte, nous avons tous un mot à dire sur ce que fait notre caisse de pension.

Cet élément a été l'une des motivations majeures pour la création d'Abendrot: «Nous voulons le pouvoir de disposer des fonds de l'épargne obligatoire. Pour décider où placer cet argent et définir les investissements requis», pouvait-on déjà lire sur le premier tract publié avant même la création de la Fondation Abendrot.

Claudio Miozzari
Suppléant



À NOTER / BON À SAVOIR

OPEN HOUSE BINZ111

Le 29 septembre, Binz111 a ouvert ses portes dans le cadre des manifestations Open House. Les personnes intéressées ont eu l'occasion d'explorer toute l'étendue du complexe qui regroupe plus de 400 logements abordables et différentes pièces et salles communes.

SUPLÉANT(E) RECHERCHÉ(E)

Au milieu de l'année, notre conseillère de longue date au Conseil de Fondation a quitté ses fonctions. Elle est remplacée par sa suppléante Cornelia Geiser. Nous avons donc besoin d'un nouveau suppléant ou d'une nouvelle suppléante pour représenter les employés. On recherche de préférence des personnes avec des connaissances dans le domaine de l'architecture et/ou du bâtiment et des connaissances de base dans la prévoyance professionnelle, et qui soient disposées à approfondir leur formation. Pour plus d'informations, s'adresser à Enza Bögli [enza.boegli@abendrot.ch].

COMPÉTENCES EN ARCHITECTURE

Pas moins de deux architectes abandonneront leurs fonctions pour raison d'âge au cours des années à venir. Werner Hartmann quittera le Conseil de Fondation et Andreas Stöcklin la commission Immobilier. Nous sommes donc à la recherche de successeurs qui détiennent des connaissances approfondies dans les domaines de l'architecture et/ou du bâtiment. Une coopération pourrait-elle vous intéresser? Si oui, contactez dès maintenant Enza Bögli [enza.boegli@abendrot.ch].

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS: RESTER PIONNIÈRE

L'Assemblée de cette année, qui s'est tenue sous le signe d'un quasi-record, a présenté des chiffres honorables et mis en évidence l'importance du rôle politique et social d'Abendrot. Le compte rendu de Claudio Miozzari

Fin 2018, nous y étions presque: la Fondation administrait près de 2 milliards de fonds d'assurance. Mais juste au jour de référence, une brusque chute des cours de la Bourse a ramené la fortune placée à une valeur de 1909 millions de francs, soit bien en deçà du «mur du son» des 2 milliards. Avec cette chute, c'est aussi la performance de la Fondation qui a connu une baisse de 1,68 %.

La direction a donc expliqué lors de la 35^e Assemblée des Délégués à quel point les chiffres présentés dans le Rapport annuel sont dépendants des variations de cours. Car en fin de compte, les chiffres de référence de la fin 2018, tout comme les chiffres beaucoup plus positifs dont nous disposons pour la mi-2019, sont des instantanés.

Le Conseil de Fondation de la caisse de pension a pour mission, dans ce contexte fluctuant, de définir des stratégies qui permettent d'assurer le mieux possible les rentes de vieillesse des assurés. C'est ainsi que le Conseil de Fondation a pris en 2018 la décision difficile d'abaisser le taux de conversion à 5,6 %. L'évolution démographique et la situation des taux d'intérêt ont rendu ce pas inévitable. Parallèlement,

le Conseil de Fondation a toutefois pris des mesures pour amortir cette baisse. Il a ainsi décidé de répartir entre les assurés une partie des provisions dissoutes et de proposer une baisse progressive aux entreprises déjà affiliées à la Fondation Abendrot avant le 1^{er} janvier 2020.

En terme absolu comme par comparaison avec d'autres caisses de pension, la Fondation Abendrot est en bonne position, comme le montrent les chiffres de référence (pour n'en citer que deux ici): au cours des dernières années, le taux de couverture est demeuré stable à 107 %. Les placements immobiliers atteignent 30 % de la fortune totale. Cette part importante est l'une des raisons essentielles des meilleurs résultats d'Abendrot par rapport aux autres caisses de pension en 2018.

Werner Hartmann, membre du Conseil de Fondation et président de la commission Immobilier, a donné un aperçu du travail du service immobilier, qui utilise son savoir-faire étendu pour développer ses propres projets immobiliers.

Martina Suter, membre du Conseil de Fondation et présidente de la commis-



sion Titres, a rendu compte quant à elle des activités de cet organe devant l'auditoire venu nombreux au Théâtre Scala de Bâle. Chargée de la stratégie de placement, de l'évaluation permanente des risques et des décisions d'investissement, cette commission assume une grande responsabilité et tente également de tenir compte des aspects de durabilité.

L'exposé de l'intervenante extérieure **Laurence Uttinger** a d'ailleurs porté sur la durabilité au sens large. Cette avocate et spécialiste du droit des assurances sociales a expliqué pourquoi les paiements adressés par les caisses de pension aux courtiers, qui mettent les entreprises en relation avec les caisses de pension, posent des problèmes juridiques. Il est douteux, dit-elle, que les courtages soient véritablement dans l'intérêt des assurés, et elle a demandé par conséquent que les modèles d'indemnisation des prestations de courtiers fassent l'objet d'ajustements.

Avec cette revendication, Madame Uttinger prêche des convertis à la Fondation Abendrot. La directrice **Enza Bögli** a présenté lors de l'Assemblée des Délégués le nouveau modèle de rémunération de la Fondation. Il est désormais prévu qu'une partie des frais de courtage soient pris en charge par les entreprises. En conclusion de l'Assemblée des Délégués, la présidente du Conseil de Fondation, Simone Emmel, s'est dite confiante dans le fait que la Fondation Abendrot sera une fois de plus pionnière en la matière et que son exemple se verra suivi par d'autres caisses.

INAUGURATION À L'ERLENMATT PAR UNE JOYEUSE FÊTE DE RIVERAINS

Début septembre, la Fondation Abendrot inaugurerait deux nouveaux immeubles dans la partie Est du quartier de l'Erlenmatt. Avec l'association Arealverein, la Fondation Habitat et la Coopérative d'ateliers, nous avons organisé une fête de riverains.

À dix heures du matin, il règne encore sur le quartier de l'Erlenmatt une atmosphère calme, presque recueillie. Quelques personnes zélées s'activent pour les préparatifs de la fête. Des bancs sont installés, des tables de buffet dressées, une scène de spectacle et jusqu'à un manège sont montés. Chaque geste est bien rodé, on parle peu. De temps à autre seulement, des rires d'enfants en train de jouer fusent dans le silence appliqué.

Une demi-heure plus tard, tout est prêt. Le directeur de projet de la Fondation Habitat, Urs Buomberger, salue le public et présente le groupe de musique. Après l'introduction musicale avec tambours et flûtes, c'est au tour des discours officiels. La directrice d'Abendrot, Enza Bögli, montre comment la Fondation Abendrot allie des rentes sûres à une plus-value sociale et le rôle que jouent les biens immobiliers dans cette approche. Et elle explique d'où vient le nom de la Fondation : «La génération fondatrice avait en tête une image, celle de ses membres qui, une fois l'âge venu, sont assis côte à côte sur un banc et – grâce à une bonne caisse de pension – tournent le regard avec confiance vers le soleil couchant.»

Isabelle Dietrich, directrice de projet chez Abendrot, s'exprime sur les règles de durabilité qui font du complexe un projet modèle. À côté de la durabilité, le sentiment communautaire aussi joue un grand rôle. C'est pourquoi les locaux utilisés en commun sont administrés par les résidents eux-mêmes. La création de l'association d'habitants a été, à ses dires, une étape particulière: «Il est merveilleux de voir comme

toutes ces personnes unissent leurs efforts et remplissent nos immeubles de vie.»

L'architecte Daniel Abraha aussi ne tarit pas d'éloges et souligne la qualité de la coopération avec le maître d'ouvrage. Avec ses directives et ses exigences de durabilité, la Fondation Abendrot, dit-il, a rendu possible un projet unique en son genre: «Une chose à laquelle les autres maîtres d'ouvrage ne nous ont pas habitués.»

Après les discours, le moment était venu de lever son verre en l'honneur de l'inauguration. De délicieuses préparations culinaires étaient proposées dans la cour, où l'on pouvait aussi faire sa propre pizza et l'enfourner dans un four mobile. Le programme pour enfants avec maquillage, pâte à modeler, bulles de savon et manège a naturellement été aussi très apprécié.

Les immeubles entourant la cour étaient ouverts à des visites guidées pour en découvrir l'intérieur. Une habitante d'un certain âge ouvrit même la porte de son appartement à quelques visiteurs. Elle dit être enchantée de son nouveau chez-soi et raconta le visage rayonnant que dans cet immeuble, elle n'était plus seule. Que cela était bon pour sa santé, elle en était convaincue. De petits problèmes de santé se seraient déjà atténués, et certains auraient même disparu depuis son emménagement ici.

Une preuve que la mixité sociale est importante. Cette expérience et la fête des riverains dans son ensemble nous remplissent d'élan et d'énergie pour nous attaquer à d'autres projets précurseurs.



NOUVEAUX ATELIERS SOUS LES TOITS À WINTERTHUR

Le bâtiment 190 du complexe d'entrepôts abrite un mélange coloré de bureaux et de services. Il y a deux ans encore, les combles servaient de remise. Après leur transformation, ils accueillent 13 nouveaux ateliers, un studio de yoga et un lieu de rencontre.

Les ateliers impressionnent par la hauteur des pièces et reçoivent largement la lumière du jour par de très grandes fenêtres de toit. L'interaction entre les multiples éléments de construction réutilisés est également captivante: la Fondation Abendrot est opposée à la mentalité du tout jetable dans le secteur du bâtiment et intègre pour cette raison le plus grand nombre possible d'éléments qui auraient autrement été envoyés à la décharge.

Le magnifique plancher en bois provient de la démolition d'un immeuble à Winterthur, et a été adapté aux combles réaménagés avec un minimum de déchets de coupe. De même les portes, la cuisine, le chauffage et les appareils sanitaires

avaient déjà «servi» dans d'autres bâtiments de la région. Logiquement, les anciennes fenêtres n'ont pas été jetées. Les embrasures ont été utilisées pour fabriquer une nouvelle table en bois de chêne destinée à l'espace de rencontre commun.



Tous les ans en Suisse, près de 17 milliards de tonnes de matériaux de construction vont à la poubelle alors qu'ils n'ont souvent que quelques années, soit un énorme gaspillage d'énergie. Abendrot cherche à contrecarrer cette situation et utilise dans ses projets de construction le plus possible d'éléments existants. Pour la partie antérieure du bâtiment 118, on a presque uniquement eu recours à des composants recyclés.

La partie extérieure du toit témoigne elle aussi de l'orientation écologique du projet. Des panneaux solaires ont été mis en place sur la toiture à la place des tuiles. Cette installation photovoltaïque intégrée sur toiture fournit de l'électricité à tout le bâtiment et aux bâtiments voisins.

Les nouveaux locaux sont très appréciés. Tous les ateliers ont été loués avant d'être terminés. Les aménagements ont été inaugurés officiellement par un brunch portes ouvertes avec des échanges et des rencontres entre anciens et nouveaux locataires.

LA DURABILITÉ AU TRAVERS DE SOCIÉTÉS DE PLACEMENT

Outre les investissements directs, la Fondation Abendrot investit dans des sociétés de placement. Dans ce cas, il n'est pas toujours aisé de savoir en quoi consiste la durabilité. Quand on y regarde de plus près, on découvre d'importantes valeurs fondamentales.

Deux exemples illustrent ce propos: il s'agit de nos engagements dans la société KOWEMA AG et dans le groupe de placement Renaissance Evergreen. Les deux sociétés se dédient explicitement aux caisses de pension et permettent à ces dernières d'investir dans des PME suisses.

Engagements à long terme seulement

La société KOWEMA AG recherche des fournisseurs établis et rentables de produits spécialisés qui apportent une contribution technologique à la production durable. Elle détient des parts dans cinq sociétés qui vont de la production de céramique technique au nettoyage aux ultrasons en passant par la fabrication d'outils. KOWEMA détient uniquement des participations majoritaires (au moins 80 %) et siège au conseil d'administration. Elle définit des principes de durabilité qui sont la base de toutes les activités de l'entreprise, en particulier dans les domaines de l'environnement, du social et de la direction. KOWEMA AG pilote ainsi l'évolution à long terme des PME et veille au maintien et au développement des emplois.

KOWEMA recherche uniquement des engagements à long terme. Ainsi les sociétés sont détenues à leur valeur comptable et

ne sont pas vendues. Les rendements sont assurés sous forme de versement de dividendes. L'objectif visé consiste à obtenir des dividendes supérieurs de 2 % au taux d'intérêt minimal LPP.

Permettre des successions solides

Autre exemple, la fondation d'investissement Renaissance Evergreen. Regroupant dix entreprises, sa diversification est plus poussée et va de l'automatisation et des logiciels aux composants horlogers, en passant par le marketing numérique. Renaissance s'est spécialisée dans le règlement des successions. Elle reprend des PME qui ne trouvent pas de successeur convenable. Cela permet d'une part de poursuivre les activités d'une entreprise qui marche bien, et d'autre part de générer des rendements pour la prudence professionnelle.

Ces deux sociétés d'investissement répondent à une notion élargie du concept de durabilité. Elles défendent des valeurs que nous partageons et contribuent à l'existence d'entreprises innovantes et d'emplois créés à long terme en Suisse. Et montrent comment il est possible d'associer rendement et plus-value sociale.

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE: COMMENT SERA-T-ELLE RÉFORMÉE?

La dernière grande réforme (Prévoyance vieillesse 2020) a été rejetée par la population. Il demeure cependant tout aussi urgent de réformer la prévoyance professionnelle. La proposition des partenaires sociaux est aujourd'hui sur la table. Jetons-y un coup d'œil.

La proposition soumise début juillet par les partenaires sociaux prévoit les mesures suivantes:

- De manière similaire à la réforme de l'AVS, **l'âge de la retraite est rendu plus flexible** et l'âge de référence pour les femmes est relevé d'un an à 65 ans.
- **Le taux de conversion minimal est abaissé à 6,0 %**. Cela signifie une diminution de la redistribution.
- Les taux des cotisations pour les **bonifications de vieillesse sont adaptés**, et s'élèveront à 9 % jusqu'à 44 ans et à 14 % à partir de 45 ans. La discrimination des salariés plus âgés sur le marché du travail est ainsi réduite.
- **La déduction de coordination est divisée par deux**. Cette baisse améliore la situation des salariés à temps partiel et des revenus faibles.
- La baisse du taux de conversion entraîne une baisse des rentes, qui doit être compensée par un supplément de rente de 100 à 200 francs

financé solidairement. Ce supplément sera versé immédiatement après la baisse du taux de conversion des rentes pendant les 15 premières années, période après laquelle le Conseil fédéral adaptera le montant du supplément de rente à la situation du moment.

Cette proposition constitue un compromis équilibré entre les syndicats et les associations d'employeurs. La Fondation Abendrot, tout comme d'autres caisses de pension, considère cette proposition comme une étape importante et depuis longtemps nécessaire pour l'avenir de la prévoyance professionnelle. Elle ne résout certes pas les problèmes structurels, mais l'acuité de la situation s'en trouvera quelque peu atténuée.

La proposition des partenaires sociaux bénéficie d'un large soutien et sera reprise pratiquement telle quelle par le Conseil fédéral. En l'absence d'une large assise, la réforme risque de subir le même sort que les deux dernières tentatives: à savoir un refus de la part de la population.

L'HOMME QUI (NOUS) VAUT 2 MILLIARDS

La Fondation Abendrot ne cesse de croître. Depuis plus de dix ans, le bilan progresse d'année en année. Au printemps 2019, la fortune que nous gérons passe pour la première fois le cap des 2 milliards de francs. Une chose à fêter absolument! Nous avons trouvé l'homme qui nous vaut 2 milliards et porté avec lui un toast à notre succès.

Nous veillons à une croissance saine et constante et axons notre stratégie sur une réussite à long terme. Le calcul s'avère juste et la Fondation Abendrot se développe de manière continue. L'automne dernier, la fortune de prévoyance que nous administrons approchait pour la première fois la barre des 2 milliards. Le champagne était déjà mis au frais, mais la Bourse a bousculé nos attentes. Son recul à la fin de l'année a fait baisser le patrimoine de prévoyance. Il a donc fallu s'armer de patience.

La Bourse a récupéré au mois de janvier et la croissance de la Fondation Abendrot est demeurée constante. C'est ainsi que nous sommes quand même parvenus à franchir la barre des 2 milliards au printemps 2019. Sebastian Wegner, coureur de profession, a transféré sa prestation de libre passage et ainsi mis à disposition les derniers francs qui manquaient encore. Il est l'homme qui (nous) vaut 2 milliards! En guise de remerciement, la directrice d'Abendrot, Enza Bögli, et Nicole Valet, membre de la direction, se sont rendues sur son lieu de travail dans la société Aeschlimann

Bedachungen & Isolationen GmbH à Bâle et lui ont remis un petit présent.

La Fondation Abendrot place les entreprises affiliées au cœur de son travail. Cela vaut tout particulièrement pour les bonnes nouvelles. En 2012, le milliardième franc de cotisation avait déjà été fêté avec le client, à l'époque l'atelier de mode Basman à Zurich. Vingt-sept ans se sont écoulés pour atteindre le premier milliard, pour le deuxième milliard nous n'avons eu besoin que de sept ans. Si les choses continuent sur cette lancée, nous aurons encore l'occasion de fêter bien des étapes importantes avec nos entreprises affiliées.



RÉVISION DU RÈGLEMENT DES PRESTATIONS

Le Conseil de Fondation a révisé le règlement de prévoyance avec effet au 11 avril 2019. À côté d'adaptations rédactionnelles, certaines modifications de fond ont été effectuées.

❖ POSSIBILITÉ DE RENTES DE PARTENAIRE PLUS ÉLEVÉES

Dans les trois quarts des familles, c'est encore la répartition traditionnelle des rôles qui prédomine: l'homme exerce le travail rémunéré et la femme s'occupe des travaux domestiques et de la famille. Quand les mères travaillent, elles le font en général à un moindre degré. Cela se répercute sur les rentes. Le conjoint ayant exercé l'activité rémunérée principale perçoit une rente plus élevée [dans l'AVS comme dans la caisse de pension].

Lorsque le bénéficiaire de la rente principale décède, le ou la survivant(e) continuent certes à toucher la rente, mais à hauteur de 60 % seulement. Il peut en résulter des difficultés financières pour le survivant. La Fondation Abendrot propose désormais pour cette raison la possibilité de droits plus élevés à une rente de partenaire. Le pourcentage destiné au partenaire survivant peut être augmenté pour améliorer le niveau de protection financière [art. 20, ch. 4].

❖ RENTE TRANSITOIRE AVS FACULTATIVE

Dans l'AVS, la rente de vieillesse peut être perçue au maximum deux ans avant l'âge ordinaire de la retraite. Pour qu'en cas de retraite anticipée la rente AVS ne soit pas ponctionnée avant l'heure, la Fondation Abendrot propose à présent une rente transitoire AVS. La rente transitoire est financée avec l'avoir de vieillesse disponible ou avec un achat au moment du départ à la retraite [art. 22a].

❖ EMPÊCHER LES PERTES EXTRÊMES DE MISE EN PENSION

Le taux de conversion trop élevé débouche sur des pertes de mise en pension. Pour éviter les pertes trop importantes, la rente de vieillesse est désormais limitée à quatre fois la rente de vieillesse AVS maximale. Cette limite a été fixée à un niveau très haut et ne concerne qu'un petit nombre de personnes très bien assurées. La partie de l'avoir de vieillesse qui ne peut pas être transformée en rente du fait de ce seuil plafond est versée sous forme de capital.

❖ AUTRES CHANGEMENTS

Il est désormais possible de continuer à s'assurer au cours d'un **congé non payé** pendant une période de 12 mois [6 mois jusqu'à présent] [art. 10, ch. 4].

Le **rachat pour retraite anticipée** a également été amélioré. Il peut être maintenant effectué dès l'âge de 25 ans [art. 24, ch. 1].

Les **personnes exerçant une activité indépendante** peuvent s'affilier que jusqu'à l'âge de 58 ans révolus [art. 15, ch. 1].

La demande de **versement sous forme de capital** en remplacement de la rente de vieillesse peut à présent être déposée au plus tard 2 mois [auparavant 6 mois] avant le départ à la retraite [art. 26, ch. 2].

Sur la base d'un arrêt du Tribunal fédéral, le **capital décès** ne peut être versé aux partenaires faisant l'objet d'une clause bénéficiaire que si la vie commune a duré au moins cinq ans [art. 29].

Le règlement intègre une nouvelle disposition relative à la **protection des données** [art. 79, ch. 3].

SPRINT FINAL COMPLEXE D'ENTREPÔTS, BÂTIMENT 141

Au printemps 2020, l'achèvement du bâtiment 141 marquera une étape supplémentaire sur l'aire du complexe d'entrepôts de Winterthur. Depuis plus de dix ans, la Fondation Abendrot transforme l'ancien complexe industriel avec une grande méticulosité et beaucoup de clairvoyance. Dans la plupart des cas, les anciens bâtiments industriels sont rénovés en douceur, autrement dit transformés, réaménagés ou agrandis. Avec le bâtiment 141, nous construisons le premier et jusqu'ici le seul nouvel édifice.



Sur l'emplacement de l'ancien parking, un nouvel immeuble de six étages accueillera environ 80 appartements coopératifs pour personnes âgées et un campus universitaire de la Haute école des sciences appliquées de Zurich ZHAW. Les travaux avancent bien: le second œuvre est déjà en cours et la ZHAW commence à équiper ses locaux. La plupart des appartements sont déjà loués.

Sprint final pour le nouvel immeuble. Nous pourrons en fêter l'inauguration au printemps prochain. Les détails de la fête d'inauguration seront communiqués ultérieurement.

Nos heures de bureau: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Newsletter: abonnez-vous à notre Newsletter périodique à l'adresse www.abendrot.ch/newsletter

Fondation Abendrot | Güterstrasse 133 | Case postale | 4002 Bâle
T 061 269 90 20 | stiftung@abendrot.ch | www.abendrot.ch